

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD153

présenté par

Mme Allain, Mme Abeille, M. Baupin et M. François-Michel Lambert

-----

### ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 19, substituer aux mots :

"veille à faciliter",

les mots suivants :

"protège et valorise les terres agricoles, facilite" (*le reste sans changement*).

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet de mettre en cohérence les objectifs de la politique agricole avec le titre II du projet de loi, qui a pour objet la protection des terres agricoles.